

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Sous-direction de la protection et de la valorisation des  
espèces et de leurs milieux

Bureau de la connaissance et de la stratégie nationale pour la  
biodiversité

Référence :  
Vos réf. :

Affaire suivie par : Luc MAUCHAMP  
Luc.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 01 40 81 13 61 – Fax : 01 40 81 37 76

**Suites du Séminaire de réflexion  
« Observatoires de la  
biodiversité : quelle articulation  
entre niveaux national (ONB) et  
régional (ORB) ? »  
04 & 05 octobre 2010  
MEEDDM – La Défense**

**Feuille de route 2011**

## Aspects institutionnels et organisationnels.

### Au niveau national.

*Bien définir l'ONB, par exemple par la rédaction d'un livre blanc.*

- pour bien cadrer l'animation et la gouvernance de l'ONB ;
- établissant un état des lieux régional / national ;
- positionnant les acteurs et la contribution pressentie pour chacun ;
- précisant l'acception, facilement appropriée par les acteurs, de la notion d'indicateurs dans le cadre de l'ONB ;
- précisant les principes de l'articulation des niveaux national et régional ;
- précisant les modalités de gouvernance de l'élaboration des indicateurs au sein de l'ONB : cartographie préalable des flux, acteurs et règles de décision et d'arbitrage, modalités d'intervention des différents acteurs ;
- précisant un cadre technologique d'échange des données cohérent avec le SINP, en amont du travail : « règles du jeu », normes, technologies ;
- définissant les formes homogènes et harmonisées des représentations nationales et régionales pour les indicateurs concernés (sémologie commune, mêmes graphiques, mêmes tableaux...).

***Publier une circulaire interne à l'administration.***

- pour cadrer et mettre en œuvre les actions de la DGALN – DREAL sur l'ONB et sur l'articulation ONB-ORB (un peu sur le principe, par exemple, de la circulaire TVB) ;
- intégrant une stratégie réfléchie et mise en œuvre pour travailler quand il n'y a pas d'ORB ;
- précisant l'articulation fine entre SINP et ONB ;
- avec une gouvernance différente pour milieu marin ? ;
- en faisant réagir les DREAL à une proposition DGALN ;
- en assurant une cohérence entre la circulaire et le dialogue de gestion (adéquation ambitions – moyens) ;
- en précisant jusqu'où les Conseils Régionaux seraient « co-auteurs de l'ONB » ? Co-responsables ? Simplement associés et consultés ?

***Lancer le groupe de travail SINP-ONB « Statut juridique de l'usage des données ».***

- pour assurer le cadrage juridique des données SINP certes mais aussi de l'ONB ;
- pour que tous les transferts, échanges, partages et publications de données des producteurs vers SINP et ONB soient contractualisés de manière juridiquement robustes ;
- en produisant un guide proposant des rédactions adaptées aux situations les plus courantes ;
- sous gouvernance multi-acteurs « des 3 cercles » des GT.

***Lancer les groupes de travail (SINP) ou SINP-ONB « Référentiels ».***

- (référentiel taxonomique) ;
- (référentiel unités de paysage) ;
- (référentiel géographique) ;
- référentiel toponymique ;
- référentiel sémantique (glossaire, thésaurus...) ;
- ... ;
- sous gouvernance multi-acteurs « des 3 cercles » des GT.

***Publier en ligne un annuaire des initiatives d'observatoires sur la biodiversité.***

- pour disposer d'un état des lieux des initiatives globales, nationales et régionales existantes ou en projet ;
- en construisant collectivement une fiche-type : structure, acteurs, personnes ressources ou intéressées, maître d'ouvrage, voire indicateurs & outils ;
- en proposant aux acteurs de renseigner volontairement cette fiche.

*Lancer un groupe de travail « Procédures internes » (SINP- ?)ONB.*

- pour mutualiser et harmoniser les démarches de construction de structures en cours et outils de gouvernance interne ;
- en mettant en ligne l'existant (modèles, synoptiques, descriptions...) dès que possible ;
- en produisant des guides, exemple de fiche de poste-type, exemplaire pour lever du FEDER, charte-type...

*Développer le(s) site(s) collaboratif(s) (SINP-)ONB.*

- pour offrir un outil de travail collaboratif à la communauté (SINP-)ONB ;
- pour structurer et diffuser la production des projets SINP et ONB ;
- avec une animation nationale du site et des portails régionaux.

*Construire la BDD « Systèmes d'information de référence » de l'ONB.*

- pour structurer les sources de données « externes à la biodiversité » de l'ONB ;
- en travaillant avec un prestataire pour la structuration informatique, en lien étroit avec le SOeS ;
- en travaillant en interministériel pour l'accès aux BDD.

*Concevoir et appliquer une stratégie de communication sur l'ONB.*

- pour faire connaître l'initiative et fédérer les acteurs en son sein ;
- pour rassurer les partenaires et faciliter les partenariats ;
- pour asseoir sa légitimité institutionnelle ;
- par une veille et un accompagnement de la poursuite du travail interne en cours sur le contenu de l'ONB (bien savoir quoi communiquer) : définition des contours, de la gouvernance, des fonctions assurées ;
- par la concrétisation des réflexions sur la forme : nom de l'ONB, identité graphique « Connaissance », outils de communication, calendrier ;
- mais n'apparaît pas prioritaire aux acteurs régionaux et semble pour eux pouvoir attendre (confirme que l'ONB est avant tout perçu comme un outil de structuration, de coordination et d'animation).

## Régional.

### *Développer la culture des observatoires régionaux.*

- en concevant et mettant en œuvre un travail de fond pour mobiliser les Conseils régionaux là où cela n'est pas encore le cas, par un travail de structuration du réseau des responsables d'ORB, à mettre en place commun à l'échelle régionale ;
- en envisageant éventuellement avec les DREAL l'opportunité d'une mission de préfiguration engagée par les Préfets/DREAL pour animer la réflexion dans les régions où le Conseil Régional n'est pas encore suffisamment mobilisé ;
- en choisissant un maître d'ouvrage pour l'ORB, par une initiative régionale suivie et encouragée (méthodologie) par l'ONB.

## National & Régional.

### *Concevoir et valider collectivement les principes de l'élaboration des jeux d'indicateurs (acteurs, progression du travail, arbitrages...) et lancer le travail de conception.*

- parce que 2011 sera propice pour la construction des indicateurs régionaux par les Régions (pourquoi ?) ;
- en donnant de la visibilité méthodologique, les acteurs n'ayant pas de visibilité encore claire sur les indicateurs ;
- en mobilisant tous les acteurs régionaux divers concernés... mais lesquels et comment, quand, pour quoi faire exactement ? ;
- en associant les producteurs de données et les scientifiques, incluant sciences sociales, pour l'élaboration des indicateurs ;
- en mobilisant l'existant régional, national et international ;
- en distinguant les indicateurs typiques à la Région de la régionalisation d'indicateurs nationaux.

## Aspects scientifiques.

### *Influer sur la structuration des données en amont (via le SINP).*

- en incitant les régions à utiliser les protocoles et maillages existants au niveau national ou européen pour un bénéfice mutuel croisé ;
- en favorisant la réflexion sur une liste type de protocoles mis à disposition des DREAL (via la coordination scientifique et technique) ;
- en intervenant au nom des exigences de l'ONB, au niveau national pour renforcer les programmes nationaux et internationaux pour ensuite décliner régionalement : recherche de causalité, plans d'échantillonnage, inventaires & suivi continu, structuration des données ;
- en examinant la pertinence d'intégrer l'enquête TERUTI dans le SINP, et non de la considérer comme une ressource externe.

### *Organiser l'expertise sur les données des autres SI que le SINP.*

- pour ne pas forcément se satisfaire a priori de ce qui est produit par les responsables des autres thématiques concernées ;
- en interrogeant de manière spécifique en termes de biodiversité au sein de l'ONB les productions des autres SI ;
- en travaillant avec les autres SI pour arriver à renseigner les indicateurs conçus par l'ONB au-delà des seules productions actuelles des autres SI (la thématique « agriculture » apparaît prioritaire).

### *Construire les jeux d'indicateurs adaptés.*

- pour dégager les intérêts communs identifiés, le tronc commun d'indicateurs à développer ;
- en concevant une gouvernance appropriée à un véritable travail collectif ONB-ORB ;
- en associant les chercheurs tout au long du processus, pas seulement au début ;
- en réalisant en amont un état des lieux comparatif des travaux en cours dans les différents ORB, en insistant sur les liens entre objectifs et indicateurs ;
- pour inciter les régions (DREAL et Conseil Régional) à se rapprocher et mobiliser leurs structures de recherche régionales pour les accompagner sur les indicateurs ;
- en organisant une manifestation nationale ambitieuse (atelier essentiellement scientifique ? séminaire plus stratégique et politique ?) sur le choix des indicateurs communs, d'une structure générale commune ? ;
- en veillant à ce que tous les aspects soient bien pris en compte de manière équilibrée : état, pressions et impacts, approche sociale.

## **Communication entre les hommes.**

### **Se connaître.**

#### *Reprendre le questionnaire d'inventaire des OB.*

- pour l'ouvrir aux OB non régionaux ;
- pour l'ouvrir aux observatoires thématiques et sectoriels ;
- en réfléchissant d'ores et déjà la base de données de consultation de l'annuaire et sa maintenance ;
- en privilégiant une démarche d'affiliation volontaire en réseau des acteurs intéressés ;
- pour faciliter la communication et la mutualisation.

### *Concevoir et animer le réseau des acteurs.*

- pour augmenter les échanges, partager, profiter de ce qui se fait ;
- en concevant un sous-réseau administratif entre les DREAL (ORB) et la DEB (ONB). Faut-il associer les DDT ? ;
- en concevant ce sous-réseau comme un lieu de co-construction : travail en commun dans les deux sens !, avec une animation centralisée ou non, par DREAL ou autre service (CG...);
- en définissant une gouvernance appropriée et acceptée : l'ONB doit-il être « grand organisateur » ou simple membre ? Faut-il finalement une animation poussée ? Ou un forum « sauvage » ? Ou une animation lâche ? ;
- en s'appuyant sur une plate-forme d'échange collaborative : travail commun, échange des documents que l'on produit, dialogue par un forum ;
- *a priori* par pour aller forcément jusqu'à la prise de décision commune (?), mais pour organiser des réunions et manifestations.

## **Communication entre les outils.**

### **Principes généraux.**

#### *Proposer une vision intégrée cohérente et mobilisatrice.*

- en s'appuyant sur l'existant ;
- en conservant une flexibilité respectueuse des organisations régionales ;
- en laissant un champ large à l'initiative régionale, autorisant la création d'indicateurs au niveau régional sans remontée nationale : l'ONB ne doit centraliser que ce qui est pertinent nationalement ;
- en développant néanmoins des liens forts entre l'ONB et les ORB.

#### *Proposer un système informatique performant et opérationnel.*

- permettant des échanges de données agrégées sur les indicateurs de manière interopérable et normalisée entre ONB et ORB ;
- construisant et déployant des orientations méthodologiques générales nationales (ONB) à décliner par les régions (ORB) ;
- en s'appuyant sur l'IDCNP, contribuant à le renforcer et le légitimer régionalement (portail régional à mettre en place) ;
- en prévoyant le renseignement de métadonnées sur les indicateurs et les données SINP et autres SI de synthèse, et leur mise en base au niveau régional, national ou les deux.

## Discussion.

- SINP / ORB : instances communes, coordination, production de données sans nécessairement de finalité Indicateur (attention aux « modes » ! »), nécessité de la neutralité du SINP ;
- Cohérence de la collecte au traitement ; information sur les dispositifs (SOeS,...) ;
- Intérêts des suivis continus ;
- Questions sociétales : interface biodiversité – société (impacts Homme / Biodiversité et réciproquement ; gestion de la biodiversité par approches sectorielles / politiques, par approche territoriale) ; cf. travaux FRB, Stratégie post 2010, ... ;
- Lien Eau / Biodiversité : exemple des zones humides (relance collaboration DEB/ONEMA – SI Eau) ;
- Approfondir la question de l'intégration des observatoires sectoriels et thématiques dans l'ensemble de la logique « biodiversité » réfléchi ci-dessus ?